

**Association des étudiants aux cycles supérieurs  
de HEC Montréal (AECS)**

**Rapport financier**

**31 mai 2019 et 2018**

Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant	1 - 2
Résultats	3
Évolution de l'actif net	4
Situation financière	5
Flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7 - 9

## ***Rapport de mission d'examen du professionnel en exercice indépendant***

Aux membres de  
**l'Association des étudiants aux cycles supérieurs de HEC Montréal (AECS),**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de l'**Association des étudiants aux cycles supérieurs de HEC Montréal (AECS)**, qui comprennent les états de la situation financière aux 31 mai 2019 et 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### *Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### *Responsabilité du professionnel en exercice*

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en œuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'Organisme, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en œuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en œuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

### *Fondement de la conclusion avec réserve*

Comme c'est le cas pour de nombreux organismes, une partie des produits de l'Association provient de contributions des membres pour des activités pour lesquelles il n'est pas possible d'obtenir les éléments probants pour déterminer si elles ont toutes été comptabilisées ainsi que leur provenance. Par conséquent, les éléments probants obtenus à l'égard de ces produits se sont limités aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Association et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits provenant des activités, de l'excédent (insuffisance) des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices clos les 31 mai 2019 et 2018 et de l'actif net aux 31 mai 2019 et 2018. Par conséquent, nous exprimons une conclusion modifiée sur les états financiers des exercices clos les 31 mai 2019 et 2018, en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

### *Conclusion avec réserve*

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'**Association des étudiants aux cycles supérieurs de HEC Montréal (AECS)** aux 31 mai 2019 et 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Autre point*

Les états financiers de l'**Association des étudiants aux cycles supérieurs de HEC Montréal (AECS)**, pour l'exercice clos le 31 mai 2017 ont été audités par un autre professionnel, qui a exprimé sur ces états une opinion avec réserve en date du 30 janvier 2018 pour les raisons décrites dans le paragraphe « Fondement de la conclusion avec réserve. »



Montréal, Québec  
Le 31 août 2020

Société de comptables professionnels agréés, S.E.N.C.R.L.

<sup>1</sup> CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A130746

**Résultats**Exercices clos les 31 mai  
(non audités)

	2019	2018	2017
<b>Produits</b>			
Cotisations	218 325 \$	211 945 \$	184 655 \$
Activités organisées	<u>188 819</u>	<u>206 362</u>	<u>186 469</u>
	<u>407 144</u>	<u>418 307</u>	<u>371 124</u>
<b>Charges</b>			
Activités	347 637	322 394	302 104
Fournitures de bureau	39 100	20 005	17 385
Publicité	6 525	5 843	7 253
Bourses et dons	2 751	3 119	500
Mobilier de bureau	1 545	804	5 174
Salaires et charges sociales	29 142	5 198	2 965
Frais de télécommunications	739	761	1 580
Site internet	7 903	6 640	9 067
Honoraires professionnels	256	6 669	9 198
Frais de banque	<u>1 221</u>	<u>652</u>	<u>7 694</u>
	<u>436 819</u>	<u>372 085</u>	<u>362 920</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<u><u>(29 675) \$</u></u>	<u><u>46 222 \$</u></u>	<u><u>8 204 \$</u></u>

**Évolution de l'actif net**

**Exercices clos les 31 mai  
(non auditée)**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>Solde au début</b>	<b>145 926 \$</b>	<b>99 704 \$</b>	91 500 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(29 675)</u>	<u>46 222</u>	<u>8 204</u>
<b>Solde à la fin</b>	<b><u>116 251 \$</u></b>	<b><u>145 926 \$</u></b>	<u>99 704 \$</u>

## Situation financière

31 mai

(non auditée)

	2019	2018	2017
<b>Actif à court terme</b>			
Encaisse	70 590 \$	88 013 \$	96 259 \$
Comptes clients	<u>58 197</u>	<u>75 255</u>	<u>32 031</u>
<b>Total de l'actif</b>	<u>128 787 \$</u>	<u>163 268 \$</u>	<u>128 290 \$</u>
<b>Passif à court terme</b>			
Créditeurs (note 4)	12 536 \$	17 342 \$	28 586 \$
<b>Actif net</b>			
Non affecté	<u>116 251</u>	<u>145 926</u>	<u>99 704</u>
<b>Total du passif et de l'actif net</b>	<u>128 787 \$</u>	<u>163 268 \$</u>	<u>128 290 \$</u>

## Pour le conseil d'administration

*Simon Vallières*

Administrateur

*J. J. J. J.*

Administrateur

**Flux de trésorerie**

**Exercices clos les 31 mai  
(non audités)**

	<b>2019</b>	<b>2018</b>	<b>2017</b>
<b>Activités de fonctionnement</b>			
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(29 675) \$</u>	<u>46 222 \$</u>	<u>8 204 \$</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :			
Comptes clients	<b>17 058</b>	<b>(43 224)</b>	6 787
Créditeurs	<b>(4 806)</b>	<b>(11 244)</b>	(6 280)
Frais payés d'avance	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>1 354</u>
	<u><b>12 252</b></u>	<u><b>(54 468)</b></u>	<u>1 861</u>
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>(17 423)</b>	<b>(8 246)</b>	10 065
Encaisse au début	<u><b>88 013</b></u>	<u><b>96 259</b></u>	<u>86 194</u>
<b>Encaisse à la fin</b>	<u><u><b>70 590 \$</b></u></u>	<u><u><b>88 013 \$</b></u></u>	<u>96 259 \$</u>

## Notes complémentaires

31 mai 2019 et 2018

---

### 1. Constitution et nature des activités

L'Association, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exemptée de l'impôt sur le revenu. Son objectif est d'organiser des activités pour tous les membres des cycles supérieurs de HEC Montréal. L'Association opère également sous le nom de AECS HEC Montréal.

### 2. Principales méthodes comptables

#### *Référentiel comptable*

L'Association applique comme référentiel les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie II du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

#### *Constatation des apports et des produits*

L'Association applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits se rapportant aux activités organisées sont constatés au moment de la tenue de l'événement. Les cotisations des étudiants sont constatées au prorata sur la base de l'exercice auquel elles se rapportent.

#### *Immobilisations corporelles*

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées comme charges au moment de leur acquisition. L'Association a passé en charge 1 545 \$ en 2019 et 804 \$ en 2018 de mobilier de bureau acquis au cours de l'exercice.

#### *Instruments financiers*

##### *Évaluation*

L'Association évalue initialement ses instruments financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers de l'Association évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des comptes clients.

Les passifs financiers de l'Association évalués au coût après amortissement se composent des comptes fournisseurs et charges à payer.

##### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.



## Notes complémentaires

31 mai 2019 et 2018

**2. Principales méthodes comptables (suite)***Utilisation d'estimations*

La présentation des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés, sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses comptabilisés. Les éléments significatifs des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la provision pour créances douteuses. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

**3. Immobilisation corporelle non comptabilisée à l'état de la situation financière**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Mobilier de bureau	19 995 \$	18 450 \$	17 646 \$
	<u>                    </u>	<u>                    </u>	<u>                    </u>

**4. Crédoiteurs**

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Comptes fournisseurs et charges à payer	7 977 \$	12 909 \$	28 504 \$
Salaires courus	4 559	4 433	-
Sommes à remettre à l'État	-	-	82
	<u>                    </u>	<u>                    </u>	<u>                    </u>
	<u>12 536 \$</u>	<u>17 342 \$</u>	<u>28 586 \$</u>

**5. Instruments financiers***Risques et concentrations*

L'Association, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'Association aux risques à la date de l'état de la situation financière, soit aux 31 mai 2019 et 2018.

*Risque de crédit*

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'Association sont liés aux comptes clients.

Aucun client n'a été déprécié aux 31 mai 2019 et 2018.

**Notes complémentaires**

**31 mai 2019 et 2018**

---

**5. Instruments financiers (suite)**

*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que l'Association éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'Association est exposée à ce risque principalement en regard de ses comptes fournisseurs et charges à payer.

*Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix de marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. L'Association n'est pas exposée de façon significative à ces risques.